

o.191.10 (V)
o.191.10 (VI) - QJ/zd

Le 10 juillet 1972

Note de dossier

Réunion interne du 7 juillet 1972
POST APOLLO

Participants: DPF: MM. Vallotton (président), Wermuth, Quinche, Creola
Division science et recherche: M. Favre
Division du commerce: M. Madöry
Administration des finances: M. Richard
Direction générale PTT: M. Buttex.

La réunion avait originalement pour but de fixer la position de la délégation suisse à la conférence ministérielle de la CSE qui aurait dû avoir lieu à Bruxelles les 11 et 12 juillet. Comme celle-ci a été ajournée, il s'agit simplement de faire le point.

M. Vallotton retrace le cours des événements depuis la dernière réunion interne du 17 mai. A la suite du durcissement de la position américaine le comité des suppléants de la CSE qui s'est réuni le 6 juillet à Paris est arrivé à la conclusion qu'il n'y avait plus suffisamment de temps pour prendre une décision au sujet de la collaboration de l'Europe avec les USA pour la réalisation du programme Post-Apollo et a décidé l'ajournement à l'automne de la réunion ministérielle qui aurait dû avoir lieu à Bruxelles les 11 et 12 juillet. Il est en effet apparu, à la suite des pourparlers qui ont eu lieu à Washington du 14 au 16 juin, que les Américains n'envisageaient plus maintenant cette collaboration que pour le module de sortie et qu'ils avaient de plus posé de nouvelles conditions pour le lancement de satellites de télécommunications.

En outre il reste à la France et à l'Allemagne fédérale à aplanir leurs divergences sur la question des lanceurs. Les Français pensent qu'il n'y a pas grand'chose à attendre des USA et que l'Europe doit par conséquent affirmer son indépendance dans le domaine spatial en réalisant ses propres lanceurs. Les Allemands, en revanche, et pour des motifs politiques, semblent encore penser qu'il serait possible de réaliser le module de sortie avec les Américains. S'ils acceptent de participer au développement d'Europa III, ils ne voudront cependant pas le faire parallèlement au développement du module de sortie. Français et Allemands vont encore se consulter avant septembre.

Si la thèse française l'emporte, il faudra aboutir à Bruxelles à un constat d'échec en ce qui concerne la collaboration avec les USA, qu'on enrobera tout de même dans des déclarations de bonne volonté. La question des lanceurs restera cependant ouverte. Il n'est pas tout à fait exclu que la Grande Bretagne, voulant être "dans le coup", décide de se joindre à la France et à l'Allemagne pour réaliser en commun un lanceur européen. On peut s'attendre alors que la Belgique y participe aussi.

Si au contraire la thèse allemande l'emporte (réalisation du module de sortie), l'Allemagne risque d'être isolée à Bruxelles. Elle pourrait alors dire que si on ne participe pas à la réalisation du module, elle refusera de participer à celle d'un lanceur européen.

Il se pourrait donc qu'à Bruxelles on n'aboutisse finalement à rien du tout.

La question des lanceurs européens reste donc comme toujours la question-clé.

La conclusion qu'on peut encore tirer de ces événements, pour la Suisse est qu'il faut assurer une coordination continue entre les départements intéressés. On peut se demander en effet ce qui se serait passé s'il avait fallu prendre déjà

une décision en juillet. Nous n'aurions en effet pas été prêts. Il faut faire des efforts pour intéresser l'opinion publique et le parlement à ces questions et on peut se demander s'il ne faudrait pas prévoir une commission ad hoc.

M. Favre rappelle les avantages scientifiques que l'Europe aurait retirés d'une participation au programme Post Apollo : intégration d'équipes de l'ESRO dans les équipes de managements de la NASA, nouvelles dimensions des activités scientifiques européennes, participation des Européens à des expériences dans l'espace habité. Il admet cependant que les scientifiques européens étaient plus intéressés à l'utilisation du module de sortie qu'à son développement même. De plus les divergences qui sont apparues à l'intérieur du gouvernement de Bonn sur la nécessité de réaliser un lanceur européen laissent sur cette question un point d'interrogation, d'autant plus que le gouvernement vient d'être remanié et qu'il risque de disparaître après les élections.

M. Creola ajoute qu'il aurait fallu 250 MUC pour la réalisation du module mais que c'était un module inintéressant. Il fallait en prévoir 100 de plus pour avoir un module vraiment intéressant. On sait d'ailleurs que l'USAF va développer un remorqueur elle-même. Rien ne garantit non plus qu'elle ne réalisera pas ensuite un module, ce qui pourrait réduire à néant les efforts européens.

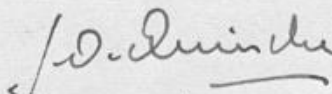
Il relève encore que la réalisation par les Européens de leur propre lanceur aurait quelque chose d'antiaméricain, ce qui explique les réticences des Allemands, qui ne voudraient pas compromettre leurs relations avec Washington.

M. Madöry relève que l'abandon de la collaboration avec les USA pour la réalisation du programme Post Apollo aura sans doute des répercussions sur notre participation aux programmes de satellites d'application de l'ESRO. De plus la réalisation d'un lanceur européen ne semble pas devoir apporter

d'avantages considérables à notre industrie.

M. Buttex confirme que pour le satellite TELECOM, on avait espéré pouvoir le lancer dans le cadre du programme Post Apollo (lancement avec la navette), ce qui en aurait considérablement réduit les frais. S'il faut lancer ce satellite par des moyens conventionnels, les coûts seront beaucoup plus élevés, ce qui pourrait faire perdre de son intérêt à cette entreprise.

Division
des organisations internationales
p.o.


(Quinche)